

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 21 octobre 2020

Fonds d'urgence pour les festivals : plus d'un million d'euros pour l'Occitanie

Lors des États généraux des festivals, qui se sont tenus les 2 et 3 octobre en Avignon, Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, a rappelé l'importance des festivals, spécificité française par leur richesse et leur variété. Ils attirent des publics toujours plus nombreux, certes tout au long de l'année mais particulièrement l'été.

Souvent première manifestation culturelle sur un territoire, ils sont un gage d'attractivité tant pour les touristes que pour les habitants, notamment ceux qui sont éloignés des grands équipements culturels. Ils permettent d'affirmer la présence artistique et la création au plus près des habitants. Ancrés fortement dans les territoires, ils procurent des retombées économiques importantes pour l'hôtellerie et la restauration.

Fonds de solidarité et du fonds d'urgence

En 2020, en plus des aides de droit commun (chômage partiel, exonération de charges), du fonds de solidarité et du fonds d'urgence du Centre national de la Musique, 10 millions d'euros ont été consacrés par le ministère de la Culture à l'aide d'urgence aux festivals, qu'ils aient été annulés, reportés, réduits ou adaptés à des formats numériques.

Sur ces dix millions, 1 120 000 euros ont été attribués à l'Occitanie. Cela a permis à la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) de soutenir de manière exceptionnelle 56 festivals mis en péril durant la crise sanitaire, dont 26 festivals de musique et 14 de cinéma. Ainsi, de grands festivals comme CIRCA à Auch, rassemblement essentiel pour la filière du cirque, mais aussi des festivals au budget plus modeste comme les festivals des arts de la rue à Ramonville ou à Mende, ont pu être maintenus. D'autres, annulés, comme MIMA, festival de marionnettes à Mirepoix, ou le festival de Carcassonne, sont soulagés d'une partie des frais engagés par avance et peuvent envisager dès maintenant la manière dont ils pourront se réinventer l'année prochaine.

En 2021, un fonds spécial de 5 millions d'euros au niveau national soutiendra la relance attendue.

Occitanie, terre de festivals

Facteurs d'identité territoriale, ils font des lieux festivaliers de véritables repères dans le paysage culturel régional : Marciac est indissociable du jazz, Montpellier du Printemps des Comédiens, Perpignan de Visa pour l'Image, rendez-vous du photojournalisme, Toulouse devient la capitale des Orgues à l'automne et l'abbaye de Fontfroide rassemble chaque année les amoureux des musiques médiévales.

Pour Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne "L'Occitanie est pour tous une terre de festivals : près de 400 ont une très forte notoriété nationale voire internationale pour certains, près de 2 000 évènements peuvent prétendre à l'appellation "festival" au sens large. Et les touristes, qui sont venus nombreux dans notre région cet été, n'ont pas été privés de toutes manifestations festives grâce à l'effort conjugué de l'Etat, du conseil régional, des collectivités locales mais aussi et surtout des organisateurs et des nombreux bénévoles qui souvent viennent les renforcer."

CONTACTS PRESSE

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

f y @prefetoccitanie

www.occitanie.gouv.fr/communiques